

Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts Communaux de Vaylats

Novembre 2021 – n° 10

Thème n° 3 - L'installation de panneaux photovoltaïques Un sujet qui semble « chauffer le Maire » pour l'instant

Référence : article de la Dépêche du midi du 31/10 / 2021 sur les Panneaux photovoltaïques et l'avis du Maire de la commune de Vaylats.

Le Maire ne veut pas tomber dans le panneau. Et il a bien raison lui qui a déjà tendance à se prendre les pieds dans le tapis quand il communique.

Mais que dit le maire de la commune de Vaylats - Bertrand Gouraud - à ses collègues des communes avoisinantes dans cet article de la Dépêche du Midi du 31/10/ 2021 ?

En bref, qu'il ne veut pas installer de panneaux photovoltaïques sur la commune de Vaylats, qu'il a été maintes fois sollicité, que les projets portent sur 10 à 50 hectares et que ça ne rapporte rien à la commune.

Dans un deuxième temps il dit que pour les communes les offres sont alléchantes, que ça peut rapporter 40.000 euros par an pendant 10 ans (sic) et que les porteurs de projet défiscalisent car il y a de gros enjeux financiers «derrière». Et enfin il termine son « laïus » sur la biodiversité et le marché à terme des terres agricoles.

Car il connaît évidemment bien le sujet le maire en tant que producteur de fromages de Rocamadour ! Et pour preuve il se fait photographe dans sa chèvrerie au milieu de ses biquettes.

Ben voyons ! Un bon petit coup de pub au passage ça ne fait jamais de mal.

Mais il a LA solution en annonçant que « *l'idéal étant de créer des projets citoyens en associant les habitants après consultation et pour lesquels les communes peuvent rentrer au capital* ».

Mais à ce stade deux questions se posent :

1. à part faire sa publicité sur son exploitation de fromage de chèvre, quel niveau de compétence, de connaissance, de légitimité, d'expérience vécue ou de retour a-t-il pour affirmer tout cela sans rien démontrer concrètement ?
2. qu'elle est sa position lorsque des particuliers veulent investir dans des installations de ce type ou qui ont des projets chez eux de mise en service de panneaux solaires ? Il en pense quoi le maire ? Il est pour ou il est plutôt contre ?

Le seul commentaire où on peut le rejoindre c'est sur le risque de **colonisation de terre agricole pour l'installation de parc de panneaux photovoltaïques** avec un impact à terme non négligeable sur la biodiversité et l'environnement.

Quand en fin d'article Bertrand Gouraud s'insurge et dit « **que les habitants sont souvent mis au pied du mur alors qu'ils ont leur mot à dire** » alors là nous disons sans détour qu'il aurait dû penser très fort à ce qu'il dit ! Et surtout bien relire cette phrase avant qu'elle ne soit gravée dans le moule définitivement. Pourquoi ?

Parce que c'est exactement de cette façon qu'il procède sur la Commune de Vaylats (pour exemple la maison Bach, le point lecture du village...)

Alors nous lui suggérons - plutôt qu'un article dans La Dépêche sans trop d'intérêt car trop vague - d'organiser une réunion publique sur le sujet avec l'intervention de partenaires, de professionnels et de communicants compétents et expérimentés dans le domaine. On en apprendrait sûrement un peu plus sur ce sujet au demeurant intéressant ; autant pour les élus que pour les administrés.

Les panneaux photovoltaïques ne sont aujourd'hui « **qu'un leurre, un miroir aux alouettes** » dit-il. Cela nous rappelle furieusement le titre d'un article assez bien documenté sur le sujet paru au mois de Juin dernier ; écrit par un journaliste du « Petit Journal du Lot ».

A propos, et c'est du vécu, concernant le miroir aux alouettes ça ne marche vraiment bien que lorsqu'il y a du soleil et des alouettes !

De là à ce que chacun fasse le Saint Esprit au dessus du miroir...

Les Responsables du DIC

Olivier BAJUS

Sylvie CORRIERI

André COURDESSES

Bernard DEILHES

Brigitte ROUELLE

Pierre VALENTIN